



# APPEL À CANDIDATURES

création d'œuvres dans les crèches et écoles du

14ème arrondissement

# L'appel à candidatures

La Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement lance un appel à candidatures d'artistes pour des réalisations ou installations d'œuvres dans des crèches et écoles au premier semestre 2024, dans le but d'offrir un environnement plus beau, épanouissant et stimulant artistiquement et intellectuellement pour les élèves.

## **1<sup>ère</sup> phase : un appel à candidatures**

Cette première consultation permet aux artistes intéressé.es de se manifester et se positionner sur les supports qui les intéressent le plus. Aucune esquisse n'est demandée à ce stade. Il n'est demandé aux artistes que de se faire connaître en remplissant le formulaire de candidature, en fournissant un portfolio, un CV et en indiquant le type d'intervention (peinture in situ, collage papier, collage de photographie, autre, ...) qu'elles envisagent pour les supports sur lesquels elles souhaitent se positionner.

## **2<sup>ème</sup> phase : un appel à projets fermé**

Dans une deuxième phase, les artistes pré-sélectionnés seront recontactés pour leur demander de produire un projet avec une représentation graphique (esquisse, mise en situation, ...), une note d'intention et une description technique de leur projet. Dans cette deuxième phase, les artistes dont les propositions n'auront pas été retenues se verront indemnisé.es à hauteur de 250 €.

## **Les budgets**

Tous les montants sont entendus toutes taxes comprises.

## **Des projets à réaliser en autonomie**

Une fois sélectionné.es, les artistes seront mis en relation avec les établissements correspondants. En phase de production de leurs projets, les artistes seront autonomes sur l'achat et la livraison de leur matériel, leur outillage et moyens de travail en hauteur et la réalisation de leur œuvre. Dans certains cas, les artistes auront pour obligation de réaliser une préparation adéquate des supports (nettoyage, application de peinture d'impression, ...).

## **Date limite de candidature**

Dimanche 17 décembre 2023 inclus.

## **Les membres du jury**

Le jury sera composé de :

- Amine Bouabbas, Premier adjoint, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages ;
- Julie Cabot, adjointe à la Maire du 14<sup>e</sup> en charge de la culture et de l'égalité femmes-hommes ;
- Renaud Cousin, directeur de l'association Hypermur ;
- Sophie Delcourt, adjointe au chef de la circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance des 6<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements ;
- Stéphanie Rivray, coordinatrice des professeurs d'arts plastiques de la Ville de Paris.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la composition du jury.

## **Période des interventions artistiques**

Les interventions artistiques devront se faire entre les mois de février et mai 2024.

## **Questions et renseignements**

Questions et renseignements auprès de [aap@hypermur.com](mailto:aap@hypermur.com).

## **Pour participer**

Il est nécessaire de posséder ou de créer des identifiants Google pour pouvoir remplir le formulaire et déposer ses documents.

Pièces à joindre à votre candidature :

- CV (expositions, résidences, formation artistique) ;
- Portfolio / book.

**[CLIQUEZ ICI POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE ET ENVOYER VOS DOCUMENTS.](#)**

# LES LIEUX

## Crèche Cabanis

Couloir extérieur d'accès au local poussettes.

### Support :

2 murs en béton avec ravalement ancien et sale.

### Type d'interventions artistiques préssenti :

Peinture murale par touches.

### Préparation recommandée :

Lessivage et application d'un primer acrylique pour façades + couleur de fond acrylique pour façades.

### Dimensions :

2 murs de

longueur : 18m

hauteur : de 1,20m à 2,95m

### Budget alloué : 2000€

Le budget comprend :

- la préparation du support selon les recommandations (500 €) ;
- le matériel (500 €) ;
- l'intervention de l'artiste pour réaliser l'œuvre + deux temps de rencontres avec les enfants ou équipes + la cession de droits de reproduction et représentation de l'œuvre pour la Ville de Paris et l'association Hypermur (1000 €).



# LES LIEUX

## Crèche Cabanis

Cage d'escalier.

### Support :

Mur béton enduit et peinture récents.

### Type d'interventions artistiques pressenti :

Le mur se trouvant au-dessus d'un escalier, l'accessibilité n'y est pas aisée. Sont plutôt pressenties des interventions sous la forme d'éléments à fixer au mur (panneaux, toile, objets en volume ne représentant pas de danger).

### Préparation recommandée :

Installation réalisée avec l'appui d'Hypermur.

### Dimensions :

largeur : 4 m

hauteur : 3 m

### Budget alloué : 1500 €

Le budget comprend :

- le matériel (500 €) ;
- l'intervention de l'artiste pour réaliser l'œuvre + deux temps de rencontres avec les enfants ou équipes + la cession de droits de reproduction et représentation de l'œuvre pour la Ville de Paris et l'association Hypermur (1000 €).



# LES LIEUX

## École 7 Asseline

Murs du réfectoire.

### Support :

Toile de verre peinte en assez bon état

### Dimensions :

longueur : 12 m

hauteur : 2,22 m

### Type d'interventions artistiques présenti :

Peinture

### Préparation recommandée :

Lessivage + primer blanc.

### Budget alloué : 2000 €

Le budget comprend :

- le matériel (500 €) ;
- la préparation du support (500 €) ;
- l'intervention de l'artiste pour réaliser l'œuvre + deux temps de rencontres avec les enfants ou équipes + la cession de droits de reproduction et représentation de l'œuvre pour la Ville de Paris et l'association Hypermur (1000 €).



# LES LIEUX

## École Arago

Murs du réfectoire.

### Support :

Toile de verre repeinte récemment en bon état

### Dimensions :

5 pans de murs de 1 m x 2,60 m  
+ éventuellement les colonnes.

### Type d'interventions artistiques présent :

Peinture

### Préparation recommandée :

Dépoussiérage

### Budget alloué : 1800 €

Le budget comprend :

- le matériel (300 €) ;
- l'intervention de l'artiste pour réaliser l'œuvre + deux temps de rencontres avec les enfants ou équipes + la cession de droits de reproduction et représentation de l'œuvre pour la Ville de Paris et l'association Hypermur (1500 €).



# LES LIEUX

## École Maindron

Mur du logement de fonction dans la cour + 3 murs de soubassements à traiter comme coloriages muraux.

### Support :

Murs enduit ciment et ravalement ancien.

### Dimensions :

Logement de fonction : longueur : 7 m / hauteur : 2,70 m

Murs soubassements : env. 1,50 x 1,12 m

### Type d'interventions artistiques présent :

Logement de fonction : fresque

Murs de soubassement : motifs peints coloriables à la craie par les enfants

### Préparation du support :

Le support sera préparé par Hypermur avant l'intervention de l'artiste

### Budget alloué : 2000 €

Le budget comprend :

- le matériel (500 €) ;
- l'intervention de l'artiste pour réaliser l'œuvre + deux temps de rencontres avec les enfants ou équipes + la cession de droits de reproduction et représentation de l'œuvre pour la Ville de Paris et l'association Hypermur (1500 €).



# LES LIEUX

## École Prisse d'Avennes

Frise sur les murs du réfectoire

+ intervention sur les murs du couloir attenant

### **Supports :**

Réfectoire : Peinture existante en assez bon état.

Couloir : idem (cf photo page suivante)

### **Dimensions :**

Réfectoire : 11 m x 1,25 m + 6,87 m x 1,25 m

Couloir : 2 murs de 10,64 m x 1,93 m (partie haute)

### **Type d'interventions artistiques présent :**

Peinture murale ou collage

### **Préparation des supports :**

Lessivage + primer par l'artiste.

### **Budget alloué : 3500 € TTC**

Le budget comprend :

- le matériel (500 €) ;
- la préparation des supports (1000 €) ;
- l'intervention de l'artiste pour réaliser l'œuvre + deux temps de rencontres avec les enfants ou équipes + la cession de droits de reproduction et représentation de l'œuvre pour la Ville de Paris et l'association Hypermur (2000 €).





# LES LIEUX

## École Prisse d'Availles (suite)



